

(1)

( N° 67 )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1864.

---

Crédit extraordinaire de 49,000 francs au budget du Ministère des Finances  
pour l'exercice 1865 <sup>(1)</sup>.

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION <sup>(2)</sup>, PAR M. VANHUMBÉÉCK.

---

MESSIEURS,

Le Ministre des Finances a déposé, dans la séance d'hier, un projet de loi portant allocation d'un crédit extraordinaire de 49,000 francs, ayant pour objet l'acquisition et l'appropriation d'un hôtel, pour le logement et les bureaux du directeur de l'enregistrement et des domaines, à Mons.

Les considérations énoncées dans l'exposé des motifs, nous ont paru justifier la proposition, qui n'a d'ailleurs donné lieu à aucune observation ; votre commission vient, à l'unanimité des membres présents, vous en proposer l'adoption.

*Le Rapporteur,*  
VANHUMBÉÉCK.

*Le Président,*  
A. MOREAU.

---

(1) Projet de loi, n° 64.

(2) La commission était composée de MM. MOREAU, président, LIPPENS, MULLER, VANHUMBÉÉCK, DE VROEDE, LELIÉVRE et FUNCK.

---